

# La gabusienne



Mensuel d'information communale,  
les articles à paraître doivent être déposés  
en Mairie ou envoyés par mail  
[mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr)  
Rédaction - Administration et impression -  
Mairie de St Barthélemy



Lundi 8 h 30 - 12 h 00  
13 h 30 - 17 h 00  
Mercredi 8 h 30 - 12 h 00  
13 h 30 - 17 h 00  
Vendredi 8 h 00 - 12 h 00  
Tél 04 74 84 63 25

**Sommaire**

- \*Le mot de la municipalité
- \*Inscriptions cantine rentrée septembre
- \*Fête de l'école
- \*La sécurité routière
- \*Redevance incitative du nouveau
- \*Au potager solidaire
- \*Manifestations
- \*Marchés hebdomadaires
- \*Collecte de sang
- \*Etat civil

## BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS



### Le mot de la Municipalité

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de notre commune suit son cours.

Toutes les personnes publiques (D.D.T., Chambre d'Agriculture, Scott, Communauté de Communes, Commissions Environnement de la Région et du Département) ainsi que les agriculteurs, ont été consultés.

*A présent nous entrons dans la phase de zonage qui consiste à définir, sur la carte de notre territoire, la qualification des différents terrains (zone Urbaine, A Urbaniser, Agricole...), cela en fonction du règlement établi et en respectant les directives de la Direction Départementale des Territoires et du Schéma Directeur.*

Ensuite une enquête publique permettra à chacun de prendre connaissance du Plan et de s'exprimer.

**DECHETERIE DE BEAUREPAIRE**

Lundi	}	8h30 - 11h45
Mardi		13h30 - 17h45
Mercredi		
Jeudi		13h30 - 17h45
Vendredi	}	8h30 - 17h45
Samedi		

Tel 04 74 84 61 81 **pensez à votre badge**

**ORDURES MENAGERES**  
ramassage  
le **VENDREDI MATIN**

**POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**

- centre commercial le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

**HALL Mairie** bac pour cartouches lasers et jet d'encre usagées



### INSCRIPTIONS CANTINE SCOLAIRE rentrée 2012/2013

Les parents bénéficiaires du service de la cantine scolaire sont priés d'inscrire leurs enfants avant **le mercredi 22 août 2012 en Mairie UNIQUEMENT** Pour les nouveaux arrivants, merci de vous munir d'un RIB ou RIP pour la mise en place du prélèvement automatique

### FETE DE L'ECOLE

Pour clôturer l'année scolaire 2011/2012 le 9 juin a eu lieu la traditionnelle fête de l'école.

A cette occasion un spectacle autour du cirque, activité préparée par les enfants tout au long de l'année, a été présenté aux parents. Ambiance festive.

*Brigitte GUEDENET, adjointe en charge des affaires scolaires*



Photo Isabelle DRUOST

## LA SECURITE ROUTIERE DANS SAINT-BARTHELEMY

Dans le numéro de mars 2012 de la Gabusienne nous vous faisons part du **comptage des véhicules** par catégorie et de la **mesure de leurs vitesses**, dans les deux sens de la circulation, au niveau de la place de l'Eglise et de la montée du Calvaire (réalisation **par le Conseil Général** de l'Isère).

Nous vous rappelons quelques chiffres concernant les débits (en additionnant les deux sens) :

- **VL : 96% ; PL: 4%** (incluant les fourgons),
- débit moyen : **4.400 véhicules/jour**, dont 200 la nuit,
- débit maximum le vendredi (5.500), minimum le dimanche (3.300),
- heures les plus chargées : de 8h à 9h, de 12h à 13h et surtout de **17h à 18h** (plus de 470 véhicules).



Depuis nous avons reçu le résultat des enregistrements du **Radar Pédagogique** installé pour couvrir la ligne droite dans le sens venant des feux et se dirigeant vers le centre du village.

Ces nouvelles mesures complètent les précédentes et, en particulier, elles testent l'efficacité du dispositif Radar **en permettant de comparer le comportement** des usagers - sans, puis avec - affichage des vitesses (réalisation **par la D.D.T.**). [La Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) regroupe à présent la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E) et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.)]

Il en ressort que :

- le nombre de véhicules dans le sens concerné (est/ouest) correspond à celui déjà déterminé,
- sur cette ligne droite la moyenne des vitesses dépasse de plus de 10 km/h les moyennes relevées précédemment en deux points du centre du village,
- **l'affichage des vitesses par le Radar provoque une diminution moyenne de 4,5 km/h** (cette diminution peut sembler modeste mais n'est pas négligeable car elle réduit de plusieurs mètres la distance nécessaire à l'arrêt, en cas de freinage d'urgence, ce qui peut faire toute la différence...).

Tableau récapitulatif des vitesses constatées :

La vitesse réglementaire est limitée à 50 km/h.

	Niveau Eglise	Niveau Calvaire	Ligne droite (Radar)
V. infér. à 50 km/h	78,05 %	35,05 %	23 %
V. de 50 à 70 -	21,26 %	60,65 %	
V. de 70 à 90 -	0,59 %	4,04 %	
V. supér. à 90 -	0,12 %	0,22 %	
V. moyenne en km/h	43	53	58 puis 53 **
V. 85 * -	54	64	69 - 66 **
V. maximum -	plus de 120	plus de 130	132



(\* V. 85 = vitesse au **dessous** de laquelle roulent 85% des usagers)

(\*\* vitesse **sans affichage**, puis **avec affichage Radar**)

Dans le centre du village les accidents ont été heureusement peu fréquents (3 accidents corporels entre 2006 et 2010, faisant 1 blessé hospitalisé et 4 non hospitalisés, sur le tronçon de 1,5 km en agglomération)... mais c'est toujours trop.

Les études réalisées nous montrent que :

- la vitesse est "relativement modérée" dans le centre (V. 85 : 64 km/h. au Calvaire ; 54 km/h devant l'Eglise),
- **les excès d'une minorité créent un climat d'insécurité et augmentent fortement les nuisances** (en moyenne, chaque jour 30 véhicules sur les 4.400, passent à plus de 70 k/h devant l'Eglise),
- le comportement aberrant de quelques-uns relève de la correctionnelle et/ou de la psychiatrie (en moyenne, chaque jour, 3 à 4 véhicules passent à plus de 100 km/h devant l'Eglise !),
- en raison des caractéristiques de la circulation, et par endroits de l'insuffisance de largeur des trottoirs, le déplacement des piétons n'est pas confortable, il est périlleux pour les poussettes, inadapté pour les handicapés.

Nous adressons copie de cette synthèse à la Gendarmerie (avec des précisions sur les jours et heures des passages enregistrés les plus rapides : certains sont répétitifs).

D'ores et déjà l'implantation d'un Radar Pédagogique Permanent a été demandée par le Préfet à la Direction du Contrôle Automatisé qui l'a validée ; une visite technique de terrain sera programmée associant l'installateur, la Commune, le Conseil Général et la D.D.T. .



En conclusion il convient de mieux maîtriser le flux des véhicules sur la voie principale de notre agglomération, tout en mettant celle-ci aux normes d'accessibilité exigées.

L'étude d'aménagement commandée par la Commune est en cours. Cette étude intègre toutes les données que nous venons de vous présenter. Elle proposera les solutions techniques adaptées. Le Conseil Municipal se déterminera. Ensuite ce sera le temps de la réalisation.

*Bruno DANNONAY, Adjoint Délégué à l'Environnement et à la Sécurité*



### Redevance Incitative : du nouveau

Mise en place dans la douleur début 2011, la Redevance Incitative connaît des évolutions.

J'avais dénoncé à l'époque des tarifs prohibitifs, diminuant encore le pouvoir d'achat des ménages les plus défavorisés.

Après de vives protestations de la population, exprimées lors de plusieurs réunions publiques, la Communauté de Communes (CCTB) a mis en place un comité de suivi incorporant 3 personnes du Comité de Défense.

Après de longs mois de négociations, le Conseil Communautaire du 29 Mai 2012 à la majorité a modifié les tarifs pour la période du 1er juillet 2012 au 30 Juin 2013 comme suit :

- La part fixe payée par les contribuables baisse de 30%. Pour l'habitat collectif, ou les habitants ne peuvent pas bénéficier de bacs individuels, la baisse de la part fixe est de 50%.

- La part variable reste inchangée ; outre le fait que le coût sera inférieur pour les usagers, cette décision permet d'apporter une réponse sociale.

J'ai naturellement émis un vote favorable. Néanmoins, j'ai proposé à nouveau que soit abordée la fréquence des collectes, car faire circuler des camions chaque semaine en zone rurale est une aberration, une collecte à la quinzaine serait suffisante (hors écoles et salles des fêtes ou la collecte resterait à la semaine).

Une étude est en cours sur le sujet, je pense que tout doit être mis en œuvre pour maîtriser les coûts.

*Bernard Guillot, Conseiller Délégué, Conseiller Communautaire*

### **AU POTAGER SOLIDAIRE**

L'épicerie a ouvert ses portes le mardi 5 juin. 5 av des Terreaux Beurepaire



Horaires d'ouvertures

Mardi, Jeudi, vendredi, Samedi 8h45-12h / 15h-19h

Mercredi 16h-19h.



Les cartes d'adhésion sont à retirer sur place. Les adhérents peuvent participer à des ateliers jardinage au potager ou à des ateliers cuisine.

Pour les personnes qui pensent avoir le statut de bénéficiaire, des permanences sont organisées par les assistantes sociales.

18 producteurs soutiennent notre activité sociale en nous proposant leurs produits locaux.

Une épicerie la gamme des produits est déjà large et ira en augmentant. Vous trouverez dans le magasin des fruits et légumes de saison, des jus de fruits, des noix et leurs confiseries, du safran, des fromages de vache et de chèvre, du miel et ses dérivés, huile de noix, confitures maison, volailles, oeufs, lentilles et farine de lentilles, les produits d'un élevage de truite, escargotines...

Un jardin collectif, lieu de convivialité et de mixité sociale, dont la production est vendue à l'épicerie. Situé Allée du Clos Fléchet à Beurepaire.



Adhésions : Les adhérents dits «solidaires» se verront proposer des produits au prix du marché. La «part solidaire» permettra de pratiquer des prix inférieurs pour les adhérents bénéficiaires.

Dans un souci d'équité et d'anonymat, seul le gérant de l'épicerie aura connaissance du «statut» bénéficiaire ou solidaire des adhérents.

Pour prouver votre engagement auprès de notre épicerie, une carte d'adhésion vous sera remise. Elle est indispensable pour accéder à l'épicerie.



*Adhérent Solidaire 5€ minimum Adhérent Bénéficiaire 1€ minimum.*

*La carte est familiale et valable 1 an.*





# Le Site de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers du SICTOM de la Bièvre

ouvre ses portes

**Vendredi 28 septembre 2012 de 14h à 18h**

**Et**

**Samedi 29 septembre 2012 de 10h à 12h et de 14h à 17h**

Cette visite toujours appréciée, est incontournable pour bien comprendre l'importance de notre geste de tri et des économies qui en découlent.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de faire cette visite, ne ratez pas ces dates. Très visuelle, elle permet de comprendre les enjeux de la collecte sélective.

*Vous ne verrez plus votre poubelle  
du même œil !*

Tous les jours des déchets sont déposés aux points recyclage. Transportés au centre de tri, ils sont triés manuellement une nouvelle fois pour être recyclés matière par matière.

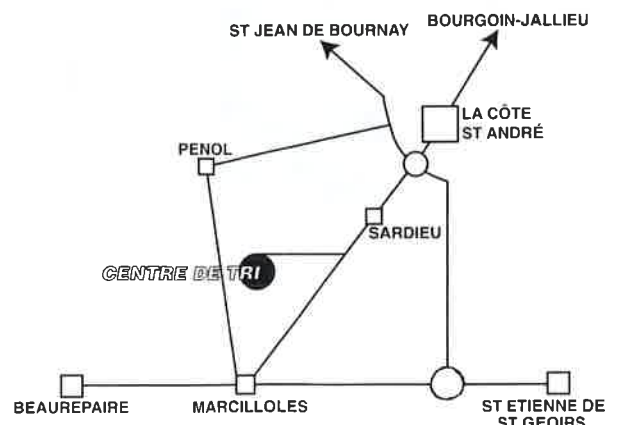
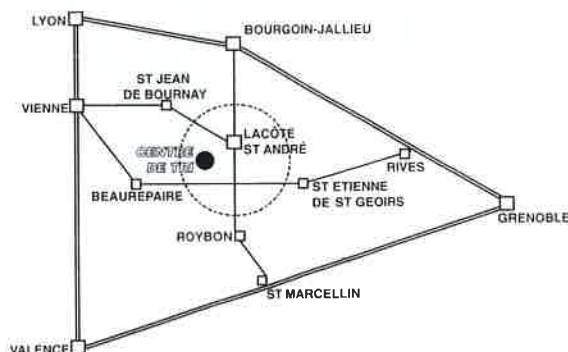
Le Centre de Tri se situe sur la D157 entre Sardieu et Marcilloles.

Vous pourrez également découvrir l'association Bièvre Liens Environnement à travers l'atelier compostage proposé lors de ces deux jours.

## Renseignements :

Tél. : 04.74.53.82.30 ou 06.80.02.28.06

## Accès :



# Rappel : du nouveau dans les consignes de tri

**GRÂCE  
À VOUS,  
ENCORE PLUS  
D'EMBALLAGES  
VONT ÊTRE  
TRIÉS.**



N°Vert : 0800 133 133  
APRÈS DÉCHÈQUE DE LA PROCECZ

Ensemble, recyclons plus



## Coup d'accélérateur sur le tri et le recyclage des emballages en plastique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes les communes du SICTOM de la Bièvre participent à une expérimentation nationale sur le tri des emballages plastique pilotée par Eco Emballages.

**Un geste plus facile :** Les habitants du SICTOM de la Bièvre peuvent désormais trier les pots, boîtes et barquettes en plastique en plus des bouteilles et flacons. Bien sûr, dans le conteneur jaune, vous continuez à déposer les emballages en carton et métal. Le papier quant à lui, va dans le conteneur bleu et les emballages en verre, dans le conteneur vert.

**Nous comptons sur votre mobilisation :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier, on note une belle progression des emballages triés et notamment des pots, boîtes et barquettes en plastique. Continuons à nous mobiliser pour garantir la réussite de cette expérimentation.

Renseignements au : 04.74.54.82.32

Contrairement à ce que vous avez pu entendre sur les ondes radios, les consignes de tri pour le SICTOM de la Bièvre sont bien celles que vous avez reçues dans votre boîte aux lettres en début d'année 2012. Faisant partie d'une expérimentation nationale sur le tri de nouveaux emballages en plastique, nous sommes les seuls en Isère à appliquer les nouvelles consignes de tri.

## Mais n'oublions pas les autres déchets à recycler ....

Tous les déchets triés doivent être dépourvus de leur sur-emballage.



Rien d'autre que du papier dans ce conteneur



Les pots, bocaux et bouteilles en verre doivent être dépourvus des capsules et bouchons.



# MANIFESTATIONS

## A.C.C.A. St BARTHELEMY Samedi 30 juin et Dimanche 01 JUILLET

- vers le stade -

### BALL-TRAP

Samedi 30 juin 2012 :

À partir de 15h + TIR NOCTURNE

Le soir grenouilles

Dimanche 1er juillet :

Planches spéciales

10h coupes des Présidents

À midi moules/frites

*Renseignements 06/26/21/05/72*

**Nombreux Prix et Coupes**



RESTAURANT LE CHANDELIER 35 route de Grenoble  
38260 PAJAY

DIMANCHE 22 JUILLET **Barbecue géant**

DIMANCHE 19 AOUT **Friture de truitelles**

*Renseignements ET réservations 04 74 84 66 67*



*sortie détente, spectacle, culture*

**MARNANS du 1er juillet au 29 août à l'église**

«arts plastiques et musiques» Jazz manouche, les divino 3 ténors, Gilles PELLEGRINI trompettiste soliste, Django REINHARDT *renseignements 04 76 36 22 21*

**JARCIEU du 4 au 8 juillet centre village**

«entre scènes et jardins» 5 jours de festivités autour du patrimoine communal de 1912 aux années 1950. clin d'œil au 100<sup>e</sup> anniversaire de la venue de la comédie française *renseignements 04 74 79 88 28*

**BEAUREPAIRE vendredi 13 juillet à 22h30 parking salle polyvalente «feu d'artifice»**

**mercredi 18 juillet de 10h à 11h30 sur le marché « animations folklorique »**

**MONTSEVEROUX du 19 au 23 juillet au château**

«45<sup>e</sup> nuits de Montseveroux» festival d'art, de danses et de musique du monde, danseurs de l'Argentine, du Mexique, de la République d'Altaï (chants russes) et de Roquebrune-Cap-Martin *renseignements 04 74 59 22 71*

**BEAUREPAIRE samedi 4 août à 20h Camping Intercommunal**

concert sur le thème des années 80/90 *réservation auprès du camping 04 74 84 64 89*

## marchés hebdomadaires...

**BEAUREPAIRE** mercredi matin

**PACT** vendredi matin

**BELLEGARDE POUSSIEU** samedi matin

**JARCIEU** samedi matin

**REVEL-TOURDAN** dimanche matin



## Faites un geste



**COLLECTE DE SANG** Beaurepaire  
lundi 30 juillet et lundi 6 août 2012  
de 16h30 à 20h salle polyvalente

INFORMATIONS ÉNERGIE RHÔNE-ALPES  
VOUS FAITES LE BON CHOIX

# INFO ÉNERGIE

PERMANENCES SUR VOTRE TERRITOIRE  
service gratuit

Au Syndicat mixte du  
Pays de Bièvre Valloire  
19 Avenue Docteur Turc  
38980 Virville

Conseils sur les économies d'énergie  
et les énergies renouvelables

Énergies renouvelables  
Isolation  
Toiture  
Fenêtres  
Crédits d'impôts  
Chauffage  
Poêles  
Chaudières  
Photovoltaïque  
Aides financières  
Ventilation  
Éclairage

**DES CONSEILLERS DE L'AGEDEN À VOTRE ÉCOUTE**  
Pour plus de renseignements et pour prendre rendez-vous  
contactez l'Espace Info-Énergie de l'AGEDEN  
**04 76 23 53 50** [www.ageden.org](http://www.ageden.org)  
Uniquement sur rendez-vous

Rhône-Alpes Isère Valloire

## ÉTAT CIVIL

*le 21 mai 2012* est né Nolan Loris PROMAYON

De Jérôme Claude PROMAYON

Et Laure TOGNARELLI

Domiciliés 364 route de Grenoble

*Félicitations aux parents*

*le 14 juin 2012* est né Mehmet-Adem TUTOGLU

De Bayram TUTOGLU

Et Aysun CIFTCI

Domiciliés 787 route de Grenoble

*Félicitations aux parents*

